

CLUB LOISIRS ET CULTURE

37270 ATHÉE SUR CHER

2 02.47.50.27.10

PROJET

EDUCATIF

MMAIRE

Décret

Nos intentions éducatives

I/ LES BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI

1. Les petits :..... 3 - 5 ans

2. Les plus grands : 6-11 ans

3. Les pré ados :... 12-15 ans

II/ DIAGNOSTIC LOCAL

1. Situation géographique

1.1. Voies de communication

- 2. Configuration commerciale
- 3. Evolution démographique
- 4. Equipement scolaire
- 5. Structures associatives
 - 5.1. liste des associations
- 6. Besoins de garde

III/ LE CLUB LOISIRS ET CULTURE

- 1. Public accueilli
- 2. Objectifs éducatifs
- 3. Moyens
 - 3.1. Les locaux
 - 3.1.1. Description
 - 3.2. L'encadrement
 - 3.3. Les finances
 - 3.4. Le matériel
 - 3.4.1. Le gros matériel
 - 3.4.2. Le petit matériel
- 4. Le fonctionnement
 - 4.1. Horaires et tarifs
- 5. Evaluation
- 6. Conclusion.

Annexes

NOS INTENTIONS EDUCATIVES POUR LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS, SONT EN PRIORITE, QU'ILS SOIENT ACCUEILLIS, ECOUTES, DETENDUS DANS UN CADRE DE VIE DIFFERE NT DE L'ECOLE ET DU COCON FAMILIAL, PAR DU PERSONNEL QUALIFIE.

IL FAUT LEUR PERMETTRE DE DEVELOPPER LEUR PERSONNALITE GRACE AUX ECHANGES ENTRE EUX, EXTERIEURS (ASSOCIATION, ARTISANS) ET INTERGENERATION, TOUT EN RESPECTANT LA PLACE DE CHACUN.

IL EST CAPITAL DE LES RECONNAITRE EN TANT QUE PERSONNES AYANT DES DROITS, NOTAMMENT CELUI DE S'EXPRIMER.

I/ BESOINS DU PUBLIC ACCUEILLI

(Texte écrit par Me Del-Rio en collaboration avec Me Roy).

1. Les petits: 3-5 ans

C'est une époque où l'enfant a tout à apprendre : parler, manger seul, respecter les interdits, prendre en compte ses limites...L'adulte a, à cet age, l'avenir de l'enfant entre ses mains.

D'une façon générale et théorique :

BESOINS:

- Apporter des réponses adaptées à ses besoins physiologiques :
 - Espace suffisant
 - Nourriture équilibrée et adaptée à horaire régulier
 - Dépenses physiques et activités
 - Repos et sommeil
- Permettre d'accéder progressivement à une meilleure maîtrise corporelle :
 - Découvrir, explorer, utiliser toutes les ressources de son corps
 - Enrichir ses expériences sensorielles
- Permettre de prendre des repères, de mieux maîtriser ses rapports avec le milieu :
 - Espace : limite et repère physique, géographique
 - Temps : régularité des horaires, des durées, des successions...
 - Assurer sa sécurité affective, physique et morale
- Permettre de connaître, de savoir :
 - Apporter une réponse à ses questions
 - Faire découvrir et agir sur les éléments des milieux qu'il côtoie
- Permettre de construire son identité :
 - Favoriser « être comme », s'identifier à des personnages du monde merveilleux, de l'imaginaire, des animaux, des objets
 - Favoriser l'expression, la création avec des supports et des techniques simples et aussi variées que possible
 - Favoriser l'imitation de l'adulte, l'identification à l'adulte
- Permettre de progresser dans l'élaboration de sa citoyenneté :
 - Favoriser la rencontre avec l'autre et les autres
 - Apprendre le respect et l'écoute de l'autre
 - Favoriser les premières initiatives et responsabilités
 - Favoriser la relation d'aide

2. Les plus grands: 6-11 ans

D'une façon générale et théorique :

BESOINS

- Apporter des réponses adaptées à ses besoins physiologiques :
 - Espace assez étendu
 - Dépenses physiques, activités d'extérieur
 - Repos
 - Alimentation équilibrée, variée
- Permettre d'acquérir une maîtrise corporelle satisfaisante :
 - Utiliser et développer ses possibilités physiques : courir, sauter, lancer....
- Permettre d'accéder progressivement à une bonne maîtrise de ses rapports avec le milieu espace-temps :
 - Apprendre à se situer, appréhender les distances et les durées
 - Assurer la sécurité physique, affective et morale
 - Apprendre à utiliser de vrais outils (marteau, scie, cuisinière...)
- Permettre d'acquérir, d'enrichir et de structurer ses connaissances :
 - Découverte de milieux variés
 - Expérimentation des milieux : inventer, fabriquer...
- Permettre de construire sa personnalité :
 - En s'exprimant, en jugeant
 - En s'identifiant à « des héros aventuriers »
- Permettre de progresser dans l'élaboration de sa citoyenneté :
 - En élaborant des règles simples (jeux, vie, activités....)
 - En prenant des initiatives, des responsabilités
 - En permettant la coopération, l'entraide, la concertation

3. Les pre ados : 12-15 ans

C'est un public en totale recherche de sa personnalité qui adoptera une position de recherche et d'opposition, de rapprochement et de rejet, de sécurité et d'autonomie.

Ce passage à l'âge adulte passe par un phénomène physiologique : la puberté.

L'adolescence est une période dynamique dans la vie de l'individu. De nombreuses métamorphoses se produisent : biologiques, hormonales, affectives, relationnelles, psychologiques, sociales...

Le jeune est en croissance rapide. Sa voix mue.

Il est en recherche d'autonomie, de responsabilité, de liberté mais il a encore besoin de conseils, d'identification.

Son plaisir : la transgression des limites, des interdits. Mais l'adulte doit lui apporter des réponses, de la compréhension et de la tolérance tout en faisant des rappels aux règles et aux lois.

Il a besoin de repères (ce qui est possible ou pas, ce qui est négociable ou pas...). Cette confrontation avec le jeune représente pour l'adulte une période de stress mais elle permet avec de la ténacité de mettre en place les limites dont il a besoin.

Son modèle d'identification ne sera plus celui de ses parents mais celui d'idoles (cinéma, musique, politique...), de la mode (vestimentaire, allure physique ou verbale).

Il est en recherche de socialisation mais avec des règles particulières : relation d'action/relation d'émotion, relation de potes/relations amoureuses.

Il a besoin d'avoir un espace de vie : un endroit où il est accepté tel qu'il est.

Il a besoin d'être placé en situation d'acteur et non pas de consommateur : conception de projet.

Il a besoin qu'on sollicite sa créativité : moyen de financement, initiative d'un projet, participation active.

Il a besoin de montrer à sa famille, ses parents ce qu'il est capable de faire.

Il a besoin d'être considéré comme un citoyen : démarches, choix...

REMARQUES:

La population d'Athée sur Cher est une population qui rajeunit : de nombreux ménages s'installent sur la commune avec un enfant en bas âge ou à venir.

De nombreuses habitations sont en cours de construction, elles permettront à d'autres familles de s'installer. Ces familles habitent à Athée sur Cher et les parents travaillent à l'extérieur ; à l'avenir, elles auront besoin d'un mode d'accueil sur la commune.

Notre structure permet d'accueillir des jeunes enfants de 3 ans mais il faut savoir que nous sommes limités à 20 enfants de moins de 6 ans dont 10 enfants de 3-4 ans sur la période des vacances et des mercredis.

Il nous faut faire attention lors des inscriptions à ne pas dépasser les effectifs réglementaires.

11 / DIAGNOSTIC LOCAL

1. SITUATION GEOGRAPHIOUE

Situé à 22 km de Tours, 5 km de Bléré, 16 d'Amboise et 17 de St Pierre des Corps (gare 'I'GV SNCF) bien desservie par les voies de communication, Athée sur Cher est dans un contexte géographique très favorable.

La commune partage une limite conjointe avec :

- St Martin le Beau et la Croix en Touraine au Nord
- Azay sur Cher à l'Ouest
- Bléré à l'Est
- Cigogné, Courcay et Truyes au Sud.

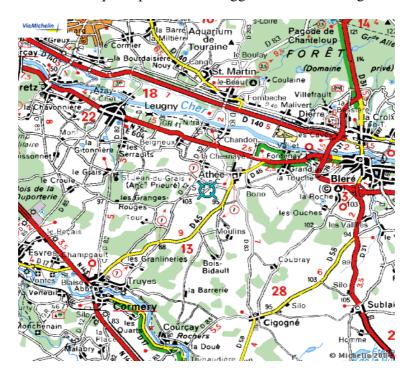
1.1. VOIES DE COMMUNICATION

La commune dispose d'une trame viaire assez importante :

- ❖ La RN 76 : traverse d'Est en Ouest le territoire communal reliant Tours à Vierzon
- ❖ La RD 45 : axe Nord-Sud, faisant lien entre le Val de Cher et le Val de l'Indre traversant le bourg.
- ❖ La RD 32 poursuivant la RD 83 au Sud de la RN 76 et éloignée du bourg. Elle permet de relier directement St Martin le Beau au Nord du Cher à Truyes au Sud.

La superficie cadastrée est de 3447 hectares.

Athée sur Cher relève administrativement du canton de Bléré et fait partie de la ZPIU (Zone de Peuplement Industriel et Urbain) de Tours. Ainsi, apparaît l'importance des migrations alternantes « domicile travail » qui s'opèrent avec l'agglomération tourangelle.



2. CONFIGURATION COMMERCIALE

Le territoire communal est caractérisé par une grande variété de sites et paysages. Il est marqué par un plateau au relief peu sensible et dégagé, ponctué régulièrement par bois et bosquets et par un coteau plongeant vers la vallée du Cher.

C'est donc une commune rurale très étendue comprenant de nombreux hameaux disséminés dans la campagne et un centre bourg.

Le centre bourg d'Athée n'est pas coupé en deux par la traversée de la RN 76 ce qui évite les nuisances, excepté aux carrefours dangereux.

Il est composé d'une rue principale qui s'est progressivement étendue par la réalisation de lotissements et le développement de constructions dans de nombreux hameaux et villages maillant le territoire.

Il est à noter par ailleurs un bassin d'emplois communal assez actif, qui offre, en moyenne, un emploi pour deux actifs en 2000. Sur la commune, nous trouvons :

- o une scierie avec 25 employés
- o une menuiserie alu avec 20 employés
- o des artisans : des plombiers (6) maçons (8) peintres (5) menuisiers (2) carreleurs (4) ...

- o des commerces de proximité : une boulangerie, un droguiste, un épicier, un coiffeur, un bar, deux restaurants
- o des services médicaux : un médecin, un dentiste, une pharmacie, un centre de soins, un service d'aide à domicile (ADMR), la Poste, un contrôle technique.

<u>En conclusion</u>, le bassin d'emplois communal apparaît, aussi bien, industriel qu'artisanal. Athée sur Cher dispose donc d'un nombre assez conséquent de commerces et services pour une commune de 2500 habitants ainsi que des équipements en plein développement :

- o une salle des fêtes (salle René Bessé)
- o des salles de réunions
- o un complexe sportif:

Terrains de foot, courts de tennis et terrain de boules chacun avec vestiaire.

3. EVOLUTION DEMOGRAPHIOUE

La croissance est ininterrompue depuis 1968.

Après un léger fléchissement entre 1962 et 1968, la population n'a cessé de croître (la croissance est de 67 %).

Dès 1968, débute une phase de croissance démographique très rapide (+2,5% l'an pour l'ensemble de la période 1968/1975) et régulière, qui marque l'intégration de la commune dans la zone d'influence directe de l'agglomération tourangelle, bassin d'emplois et bassin d'habitat de Tours, Amboise, Bléré.

Il est à noter que la part des plus de 40 ans augmente et que les jeunes nés entre 70 et 90 partent, ce qui signifie que la commune devra accueillir à l'avenir un nombre toujours plus important de population nouvelle.

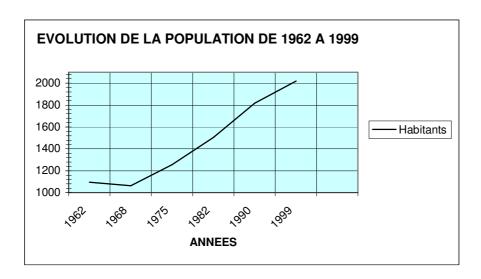
En conclusion, l'arrivée de nouveaux habitants rajeunit la population (en 1990, les moins de 20 ans représente 33% de la population pour une moyenne départementale de 26 %)

Une forte croissance de la population active :

En 1990, la population active est de 60,30 % contre 52,20 % en 1982.

Il en résulte un besoin d'un mode de garde adapté pour accueillir les enfants en dehors du temps scolaire, durant les temps de trajet et de travail des parents.

Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Habitants	1094	1063	1256	1506	1819	2019



4. EQUIPEMENT SCOLAIRE

Il est composé de deux écoles indépendantes l'une de l'autre (maternelle et primaire) mais situées seulement à 20 mètres d'intervalle. Le nombre d'enfants augmente beaucoup en raison de l'accroissement démographique:

NOMBRES DENFANTS SCOLARISES							
DATES	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE MATERNELLE					
1980	160	68					
1990	147	76					
2000	147	99					
2003	157	106					

Ceci implique l'agrandissement des locaux pour répondre au mieux à l'accueil des enfants.

Après le fonctionnement d'une classe enfantine, la maternelle est crée en 1976 avec 3 classes, et la primaire est composée de 4 classes.

En 2000, après les vacances de Noël, s'ouvre une 4eme classe de maternelle et l'Algeco, utilisé avant pour la cantine, devient l'ABCD (coin bibliothèque) en 2003 pour les petits.

La primaire bénéficie maintenant de 6 classes (parfois composées de 2 niveaux) d'une salle informatique rééquipée en 2001. La salle des maîtres devient le lieu de l'ABCD. Les anciens logements de fonction sont transformés à l'étage en salle arts plastiques et en un bureau pour les intervenants (psychologue scolaire et médecin) et au rez-de-chaussée, d'un bureau pour la directrice et d'une salle pour les instituteurs.

5. LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

Les associations sont nombreuses et se sont renouvelées ces dernières années sous l'impulsion des nouveaux habitants.

De plus, une des priorités du Maire, est de soutenir et d'aider financièrement ce réseau associatif qui est toujours mis en avant.

Voici les différentes associations avec lesquelles nous avons des échanges :

o <u>L'association de la cantine</u> avec laquelle nous avons signé une convention en 1997, revue en 2004 pour le partage des locaux et du matériel.

Elle est très « proche » de l'association :

Association régie par la loi 1901, fondée en 1959, a pour objet de fournir les repas de midi aux élèves scolarisés à Athée sur Cher, aux intervenants de l'école ainsi qu'aux employés municipaux. Les statuts ont été déposés, sous le numéro 3024, le 04 novembre 1959. Le conseil d'administration est composé de 4 à 12 membres élus pour 3 ans renouvelables. Ce conseil a en charge la gestion du personnel, l'élaboration des menus contrôlés par une diététicienne, ainsi que la perception du prix des repas.

A l'heure actuelle, ce sont environ 200 repas par jour qui sont servis à la cantine. Le personnel se compose de :

2 cantinières,

2 surveillantes pour les élèves de maternelle (dont une, aide les cantinières pour le nettoyage de l'après-midi,

2 surveillantes pour les élèves de l'école élémentaire,

2 surveillantes remplaçantes.

Ces 8 personnes sont salariées et rémunérées par l'association. De plus, la municipalité met à sa disposition une employée municipale durant le repas du midi pour aider coté école maternelle

Les locaux sont municipaux, l'association gère les réparations du matériel ainsi que l'achat et le renouvellement du petit matériel de restauration et d'entretien.

Financièrement, l'association fonctionne grâce au paiement des repas, une subvention municipale, et les bénéfices d'un dîner dansant annuel.

Cette association est gérée par des parents élaborant les repas sur place ce qui permet d'offrir aux enfants une alimentation de qualité, équilibrée : « de la véritable cuisine ».

o <u>La Bibliothèque</u>

Créée il y a trois ans, l'association « Lire délivre » située place de la mairie, compte plus de 200 adhérents.

L'adhésion et les prêts de livres sont gratuits: ouverture le mercredi de 16 à 17 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 1 2 h.

Le Club profite de cette opportunité pour aller avec les enfants choisir des livres et les découvrir dans nos locaux.

De plus, un temps « contes et lecture » nous est offert le mercredi avant les heures d'ouverture.

o Le Tennis Club

La réalisation de deux terrains de tennis et de vestiaires avec buvette s'est achevée en 2003, près des locaux du foot.

Etape importante mise en place par la municipalité en partenariat avec le tennis. Depuis 5 ans, nous allons le mercredi matin, sur le terrain avec un groupe d'enfants du Club ; le moniteur de tennis initie les enfants aux différentes techniques.

o Club Bon Accueil

Il existe depuis 27 ans avec différentes activités (jeux divers), sorties, vacances de 6 jours, repas, visites. Notre association est en partenariat à présent avec le Club : des mamies viennent proposer jeux et bricolages aux enfants.

D'autres associations:

Le comité des fêtes

Il coordonne et organise plusieurs manifestations telles que:

- Foire à l'andouillette où nous tenons un stand depuis 3 ans pour présenter l'association.
- Le Noël des écoles: une matinée pour la maternelle et un après-midi pour la primaire avec un goûter.
- -La Kermesse des écoles avec livres offerts aux enfants.
- 14 juillet avec lâcher de ballons, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal.

o <u>La lyre instrumentale</u> propose

- une école de musique avec 48 élèves et 7 professeurs initiant enfants et adultes au saxophone, clarinette, trompette, flûte et percussions.
- un orchestre avec 35 musiciens présents pour des concerts (la St Cécile, la fête de la musique) et des manifestations (carnaval, 14 juillet)
 - o <u>L'étoile sportive d'Athée</u>: Club de football local
 - o Amicale bouliste
 - o <u>Le cercle artistique</u>: troupe de théâtre

Au total, une vingtaine d'associations dont avec certaines nous avons déjà des échanges et d'autres avec lesquelles nous serions susceptibles de créer des partenariats : voir *annexe 1*.

6. BESOINS SOCIAUX DE GARDE

En conclusion, Athée sur Cher connaît une croissance démographique forte et régulière, impliquant pour les familles avec des enfants en bas âge, la nécessité de trouver des moyens de garde en dehors du temps scolaire.

A ce jour, deux moyens existent sur la commune: les nourrices agréées et le Club Loisirs et Culture.

Les nourrices agréées sont au nombre de 29 au total et leur agrément est valable pour 1, 2 ou 3 enfants au maximum. Certaines acceptent de garder les enfants qu'elles ont eus petits, avant ou après l'école, mais elles sont peu nombreuses et cela ne « couvre » pas la globalité des demandes. Loin de là...

II / LE CLUB LOISIRS ET CULTURE

LE CLUB LOISIRS ET CULTURE EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 CREE EN 1980 ET ENREGISTREE A LA PREFECTURE SOUS LE NUMERO 6018.

Le 24 juin 2002, de nouveaux statuts ont été votés. Le conseil d'administration est composé de 6 à 15 membres élus lors de l'assemblée générale pour une durée de 3 ans, renouvelé par tiers. Le bureau, est lui composé de 3 membres: un président, un trésorier et un secrétaire élus tous les ans. Le bureau se réunit une fois par mois et le CA une fois par trimestre au moins.

Depuis octobre 2002, l'association a pris possession de nouveaux locaux, dont la description figure dans ce dossier : voir *Annexes* $2 \grave{a} 5$.

1. PUBLIC ACCUEILLI

Le Club Loisirs et Culture a pour but d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans ainsi que les 13-16 ans hors des temps scolaires. Nous attachons une attention plus particulière aux plus petits (enfants d'âge maternel) pour lesquels la complémentarité avec la journée de classe doit être prise en compte: nous tenons à éviter la suractivité dangereuse à leur équilibre.

Nous donnons la priorité aux enfants de la commune et aux enfants scolarisés dans la commune. En fonction des places disponibles, nous accueillons toutes les familles qui le demandent, des communes environnantes surtout lors des vacances scolaires.

Une Convention a été signée avec Saint-Martin-le-Beau depuis le 5 Mars 2003: nous percevons une participation de la mairie par enfant et par journée.

Nous sommes prêts à envisager l'accueil d'enfant, porteur d'un handicap, en fonction de la possibilité de l'équipe et de la structure.

2. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

« LES ORIENTATIONS SOCIALES ET EDUCATIVES DU CLUB LOISIRS ET CULTURE »

Au quotidien, l'accueil est capital. Nos prochains buts seront de mettre à l'aise les parents et les familiariser avec l'équipe associative.

- o L'accueil des nouveaux parents :
 - ✓ Personnaliser l'accueil des parents, écouter leurs attentes, présenter le personnel encadrant et les membres du bureau
 - ✓ Expliquer le mode de fonctionnement de l'association
 - ✓ Proposer la visite des locaux
 - ✓ Présentation du projet éducatif
- o L'accueil des nouveaux enfants :
 - ✓ Ne pas chercher à accaparer l'enfant
 - ✓ Lui laisser le temps de se familiariser avec les lieux et de tout découvrir à son rythme
 - ✓ Favoriser l'accueil permet à l'enfant de mieux vivre la séparation avec ses parents.

Ces orientations sont la base minimum pour une cohérence des interventions éducatives sur le territoire communal.

- o Développer sa personnalité :
 - ✓ Par la découverte et la pratique de jeux et d'activités diversifiées, enrichissantes et éducatives
 - ✓ Avec des jeux libres et d'imitation seul ou à plusieurs
 - ✓ En favorisant l'ouverture :
 - Sur son environnement social
 - Vers autrui et le monde environnant (inter génération)
 - ✓ En favorisant les contacts, les échanges intergénérationnels
- Mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif où la place de chacun est reconnue et respectée :
 - ✓ élaboration et respect des règles de vie en société avec des limites
 - ✓ respecter les personnes et le matériel
 - ✓ développer l'entraide, l'écoute, la solidarité des enfants de tout âge
- o Permettre aux enfants, selon leur âge, de choisir un thème ou une activité à mettre en place:
 - ✓ Suggestion des projets✓ Discussion

 - ✓ Choix de l'idée
 - ✓ Concrétisation
- o Permettre à l'enfant d'être détendu dans un cadre de vie différent de la famille et de l'école. Il ne faut pas qu'il vive ce temps comme une obligation ou une contrainte.
- o Permettre à l'enfant d'être reconnu en tant que personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit : les animateurs doivent prendre le temps d'un échange avec lui afin de connaître des désirs.

Ces orientations doivent être prises en compte par l'ensemble des personnes qui interviennent, à quelque titre que se soit, au sein de l'association, auprès des enfants :

- bénévoles
- salariés permanents
- saisonniers
- intervenants (associations ou prestataires).

3. LES MOYENS

3.1. LES LOCAUX

Autrefois, le Club accueillait les enfants dans les locaux préfabriqués nous appartenant, seulement, il y avait peu de place pour aménager des « petits coins » calmes et séparer les différentes tranches d'âge.

Il y avait aussi un problème important : la chaleur. L'été, la température intérieure était intenable pour être bien durant les temps repos ou d'activités.

Heureusement, un évènement capital a fait prendre conscience à beaucoup de personnes la situation que l'on évoquait sans succès.

Suite à une visite de M. Lechartier (inspecteur DDJS), constatant la vétusté des locaux et notre désir d'améliorer l'accueil sans en avoir personnellement les moyens financiers, les choses ont changé ...

Si la municipalité refusait de s'investir avec l'aide de la CAF entre autre, le Club Loisirs et Culture devait fermer ses portes.

Comprenant la nécessité de cette structure, vu l'effectif croissant de la population, la Municipalité a accepté de s'engager financièrement, tout en nous laissant la gestion du fonctionnement.

En premier lieu, un <u>contrat temps libre (CTL)</u> a été signé prenant effet le 1 janvier 2001, avec la Caisse d'Allocation Familiale pour une durée de 3 ans, avec un financement d'un taux à 60 %. Le but du CTL est de soutenir la réalisation ou l'amélioration des structures pour apporter aux enfants un accueil de bonne qualité durant les temps hors scolaires.

En second lieu, la <u>charte de qualité</u>, élaborée par la CAF, la DDJS, le conseil général, les Francas, a été « étudiée » pour l'élaboration des « plans » de construction de la nouvelle structure, en respectant les besoins des enfants ainsi que pour l'achat matériel. Echanges fructueux avec la commune et l'architecte.

L'aide apportée pas les Francas est capitale pour notre association, notamment pour l'écriture de ce projet éducatif.

3.1.1. DESCRIPTION DES LOCAUX

Etude de la structure en fonction des besoins des enfants selon leurs âges : voir annexes 6 à 8.

- <u>Une entrée</u> avec suffisamment de porte manteaux et des casiers à cartables pour que chaque enfant retrouve facilement ses propres affaires.
- Un panneau d'affichage où les parents prennent connaissance des menus, des activités, de la dernière assemblée générale, de la composition du bureau et de différentes informations.
- Le <u>bureau</u> où les parents peuvent se retrouver avec la directrice, au calme, pour l'inscription où échanges divers.
- Une grande salle d'activité
- $_$ soit les enfants s'y retrouvent en groupe (jeux de motricité) avec le plaisir du partage pour une même chose, tout en respectant « le chacun son tour »
- _ soit ils jouent à ce qu'ils veulent dans des espaces aménagés (coin cuisine, poupées pour l'imitation de l'adulte, coin Kapplas pour le plaisir de créer, essayer ...)

• <u>Une salle pour les 3-5 ans</u> séparés des grands : à leur rythme, ils mènent des activités manuelles où font des jeux de société tranquillement.

Mise en place des lits dans cette pièce qui est « la leur » pour la sieste. C'est leur coin. Une salle pour les plus grands qui a le même objectif : animations et jeux pour leurs âges. Une salle pour les prés ado 12-16 ans utilisée durant le temps d'accueil de cet tranche d'âge mais aussi pour les grands (8-11).

• La <u>bibliothèque</u> qui est aménagée avec des coussins confortables, des banquettes, un tapis au sol afin de découvrir le plaisir que procure un livre, soit seul ou en groupe pour écouter l'animatrice raconter une histoire. C'est un endroit où les enfants entrent sans chaussure.

Il y a aussi <u>deux pièces de rangements</u> dont une est réservée pour le gros matériel tel que tentes, tapis de motricité, lots des lotos ... Et l'autre concerne les activités manuelles (boîtes en cartons, rouleaux ...)

Dans les salles d'activités en groupe, deux grands placards permettent d'entreposer le matériel usuel (peinture, colle, laine, papier...).

La superficie est d'environ 300 m2.

En fonction de nos besoins, nous sollicitons l'utilisation ponctuelle d'autres locaux municipaux tels la salle des fêtes, les terrains de sport, la cours de l'école primaire et, bien sûr, la cantine avec qui nous avons signé une convention en octobre 1997, remise à jour en 2004 avec les nouveaux bâtiments.

3.2. ENCADREMENT

L'association pense qu'il est important que le personnel soit qualifié (règlement jeunesse et sport 50 % BAFA).

La directrice a un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein (35 heures), elle a le BAFD, la FPS et le BSB. Elle suit une formation BEATEP dont le but est d'impliquer les familles aux travers des projets. Une animatrice, en CDI, a commencé une formation en BAFD mais ne l'a pas conclut. Elle est actuellement en congé parentale jusqu'en fin 2004. Une personne ayant son BAFD, la remplace actuellement avec un contrat de 25 heures par semaine.

Une seconde animatrice, embauchée aussi 25 heures par semaine à contrat à durée indéterminée, suit une formation BAFA. Depuis cet été, notre souhait est d'augmenter le taux horaire des animatrices durant les centres de loisirs pour encadrer les enfants avec lesquels il est important de mener à terme les activités et participer aux sorties.

Une personne est présente pour l'entretien des locaux tous les jours et pour s'occuper des repas tous les mercredis, son contrat à durée indéterminé est 12 heures par semaine. Elle est compensée par une tierce personne durant le centre aéré.

Pour les périodes de vacances scolaires, nous faisons aussi appel à des saisonniers en fonction du nombre d'enfants présents. La priorité est donnée maintenant aux jeunes de la commune ayant leur BAFA ou en cours de validation (rôle local).

Nous devons garder à l'esprit qu'une équipe éducative soudée est un capital bénéfique pour les enfants.

3.3. LES FINANCES

Pour assurer le service nous demandons :

- Une participation financière aux familles pour les temps d'accueil. Depuis janvier 2003, nous avons mis en place avec l'aide de la CAF, un tarif journalier personnalisé en fonction de leur revenu (quotient familial).
 - Une adhésion par famille.
 - Une subvention à la mairie.
 - Depuis 2001, la municipalité a signé un contrat temps libre avec la CAF.
 - La CAF nous verse des prestations de services par enfant et par jour.
 - La MSA verse aussi des prestations par enfant et par jour.

Les locaux étant des bâtiments communaux, le chauffage, l'électricité, l'eau sont pris en charge par la municipalité ainsi que l'entretien de l'extérieur.

De plus, les heures de ménages sont remboursées par la municipalité.

Certaines manifestations organisées par l'association (2 lotos, Carnaval, Rallye, Foire à l'andouillette) permettent de récolter des fonds qui servent à améliorer la vie au Centre de Loisirs (achat de matériel, jeux ...).

3.4. LE MATERIEL

3.4.1. <u>Le gros matériel</u>:

L'aide apportée par la caisse d'allocations familiales nous a permis l'achat de meubles neufs, adaptés à nos besoins, ainsi que des jouets (ferme, tapis, banquettes pour le coin lecture).

Dans la salle principale, tout a été réfléchi pour prendre des meubles utiles, en séparant les espaces pour que les enfants choisissent leurs jeux en étant tranquilles et à la fois « sollicités » par la vie de groupe.

Dans les salles adaptées aux tranches d'âges différents, il en est de même. Exemple : pupitre peinture pour les petits.

3.4.2. Le petit matériel :

Commandes pour les choses usuelles telles que peinture, crépon ... mais sollicitation auprès des parents pour les tissus, la laine ...

Un conseiller municipal chargé du suivi des travaux a apporté, cet été, des plants pour le potager, mis en place cette année.

De tels échanges sont riches et favorisent le partenariat.

4. FONCTIONNEMENT

Voir la plaquette jointe mise à la disposition des parents en annexes 9 et 10.

5. EVALUATION

En tant que responsables, nous nous préoccupons du bon déroulement de l'accueil des enfants. Plusieurs moyens sont à notre disposition :

- ✓ La directrice nous fournit ses projets pédagogiques
- ✓ Les membres du bureau lisent et valident les projets pédagogiques
- ✓ Les réunions de synthèses avec l'équipe des animateurs

Nb) toute personne employée peut solliciter un rendez-vous avec un membre du bureau si besoin était.

✓ Les membres du bureau (étant parents aussi) viennent régulièrement dans les locaux durant le temps de présence des enfants.

6. **CONCLUSION**:

Avec l'aide de la Municipalité d'Athée sur Cher, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Général, de la Direction de la Jeunesse et des Sports et des Francas, nous avons, à présent, de beaux locaux fonctionnels.

Ces derniers nous ont permis d'obtenir l'agrément pour une habilitation d'accueil de 50 enfants contre 30 dans nos anciens locaux.

Nous ne pouvons que les en remercier vivement.

Notre rôle est de maintenir une équipe soudée pour le bien-être des enfants, d'étudier différents projets pour la vie associative et de peaufiner l'accueil des préados.

Nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de mener notre projet éducatif à terme.

Validé en conseil d'administration le 13 Septembre 2004

ANNEXES

Annexe 1 : liste des associations communales

Annexe 2 : plan de situation à l'échelle 1/1250è

Annexe 3 : plan de masse à l'échelle 1/500è

Annexe 4 : restaurant scolaire et Centre de Loisirs à l'échelle 1/200è

Annexe 5 : vue 3D du projet

Annexe 6 : photo extérieure du bâtiment

Annexe 7 : photos intérieures

Annexe 8 : photos intérieures

Annexe 9 : plaquette recto des horaires et des tarifs

Annexe 10: plaquette verso des horaires et des tarifs

Association		Président	Adresse	Code Postal	①
A.A.P.E.G.	Monsieur	FUHRER Laurent	44, rue d'Athée-sur-Cher	37270 Athée-sur-Cher	02.47.30.35.29
A.C.P.G.	Monsieur	PERRE Marcel	23, rue des Vignes	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 64 01
A.F.N. – U.N.C.	Monsieur	MARINIER Serge	29, rue des Glycines	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 61 78
A.G.F.A.	Madame	BOURGOUIN	Taille Naveau	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 61 76
AGIR	Madame	MARGRY Chantal	1, allée des Tulipes	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 27 89
Amicale Bouliste	Monsieur	BRION Patrice	La Mistignière	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 29 46
APE	Madame	YON Brigitte	12, rue des Landes	37270 Athée-sur-Cher	
Athée Passion	Monsieur	BROSSARD André	21, allée des Lis	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 65 13
Bibliothèque	Madame	BERTRAND Stéphanie	05, rue des Glycines	37270 Athée-sur-Cher	02 47 35 69 14
Cantine scolaire	Monsieur	DANIEL Hervé	40, rue d'Amboise	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 65 27
Cercle Artistique	Monsieur	GOUGEON Patrick	2, allée des Bouvreuils	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 20 22
Club bon accueil	Monsieur	AVENET Jean	5, rue de la Fontaine	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 68 72
Club Loisirs et Culture	Madame	POTET Isabelle	15, rue du Muguet	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 22 93
Comité de Jumelage	Monsieur	LEMAIRE Jean	46, rue Principale	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 64 77
Comité des fêtes	Madame	VERNA Françoise	2, rue des Genévriers	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 64 91
Dansons Ensemble	Monsieur	BOURGOUIN Jean	Taille Naveau	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 61 75
Etoile sportive	Madame	GUILLON Marie-	2, impasse des Ouches	37150 Bléré	02 47 30 30 96
Lyre Instrumentale	Madame	ROTY Francine	18, rue des Sources	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 28 39
Pêche	Monsieur	PERROTEAU Marc	05, mail de la Mairie	37240 Manthelan	02 47 92 80 39
Tennis-club	Monsieur	DAO Minh	05, rue de Chenonceaux	37150 La-Croix-en-	02 47 23 57 92
Valchantray	Monsieur	RIERA Vincent	16, rue des Mariniers	37270 Athée-sur-Cher	02 47 50 64 56



Vue extérieure du club loisirs et culture



HALL DAGGUEIL



HALL DATTUEIL Et SANITAIKES



TALLE DE MOTRICITE



SALLED ACTIVITES Des GRANDS



SALLE DE MOTHSCITE/coin joux

VUES INTERSEURES DU TLUBLOSSIKS ETTULTURE

Annexe 7



TALLE D'ACTIVITES DET PETITS



SALLE D'ACTIVITES DE S'PETITS



SALLE DE MOTRICITE



VESTIAIRES



TISANEGJE

VUES INTERSEURES DU CLUBLOSSIRS ET CULTURE

Annexe 8